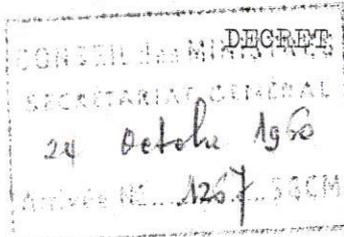


RG/MO.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

PORTO-NOVO, LE 21 OCTOBRE 1960

CABINET DU PREMIER
MINISTRE

N° 295 /PCM/CAB/MI.



DU PREMIER MINISTRE.

SOMMAIRE.
NOMINATION.

LE PREMIER MINISTRE,

VU la loi n°59/3 du 15 Février 1959 portant constitution de la République du Dahomey ;

VU la loi n°59/I6 ALD. du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination de titulaires est faite par le Premier Ministre en le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;

LE le Conseil des Ministres entendu ;

AMPLIATIONS.

0 I
JOUR. I
M. 5
I 15
INFO/RADIO 2
CF. I
CD. I
MF. I
TRESOR I
C. KANDI I
INTERESSE I
SGCM. 3



E C R E T E

ARTICLE 1er.- M. JOSQUIN Jacques Administrateur 6ème échelon de retour de congé est nommé Sous-Préfet de Kandi.

ARTICLE 2°.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

PAR LE PREMIER MINISTRE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

LE PREMIER MINISTRE CHEF D'ETAT

H. MAGA.

M. AROUNA.